RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateurs de produit
Nom du produit: **APP Alu Hard**
Code Produit: **010550, 010551, 010552**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Mastic universel
utilisations déconseillées: autre

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Société: **APP Sp. z o. o.**
ul. Przemysłowa 10, 62 – 300 Września, POLAND
Tel. +48 (061) 437 00 00
Fax. +48 (061) 437 91 37
app@app.com.pl
www.app.com.pl

1.4. Numéro d'appel d'urgence
+48 (61) 437 00 00

Date of issue: 20.03.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

GHS02

GHS07

GHS08

Danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H361d Susceptible de nuire au foetus.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
2.2. Éléments d'étiquetage
Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008
Contient:
Styrène
Mention d'avertissement
Danger
Pictogramme:

GHS02

GHS07

GHS08

Mention de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H361d Susceptible de nuire au foetus.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.(inhalation)
EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisa¬tion. Ne pas\ respirer les aérosols ni les brouillards.
Conseils de prudence

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/ internationale.

2.3 Autres dangers

Aucune information sur le respect des critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 (REACH). Aucun test n'a été effectué.
Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus dans la liste établie conformément à l'art. 59 article 1 comme ayant propriétés perturbatrices endocriniennes ou ingrédients ayant des propriétés perturbatrices fonctionnement du système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement 2017/2100/UE ou Règlement 2018/605/UE à une concentration égale ou supérieure à 0,1%.

VOC (2004/42/WE, IIb: 250) < 200 g/l
UN: 1263

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

-

3.2. Mixture

Composants dangereux selon Réglement (EC) No 1272/2008

Composant	Conc.	CAS No	Index No	EC No	Classification:
styrène REACH Reg No 01-2119457861-32	5-<10 %	100-42-5	601-026-00-0	202-851-5	**GHS02; GHS07; GHS08** **Flam.Liq.3: H226** **STOT RE1: H372** **Repr2: H361d** **AcuteTox4: H332** **SkinIrrit2: H315** **EyeIrrit2: H319**
Talc	40-60%	14807-96-6	-	238-877-9	-
Carbonate de calcium	5-10%	1317-65-3	-	215-279-6	-

Dioxyde de titane (particules de diamètre aérodynamique ≤ 10 µm) REACH: 01-2119489379-17	5-<10 %	13463-67-7	-	236-675-7	**GHS08 Carc2: H351**

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Présenter la fiche de données de sécurité à un médecin. En cas d'exposition aux vapeurs et aérosols du produit transporter la victime dans une pièce bien ventilée – consulter un médecin.

a) inhalation : transporter la victime immédiatement dans une pièce bien ventilée ; mettre la victime dans une position inclinée, desserrer les vêtements, vérifier si dans la bouche de la victime il n'y a aucuns objets ou des sécrétions qui rendent la respiration difficile ; si la victime ne respire pas, effectuer la respiration artificielle ; consulter immédiatement un médecin.

b) contact cutané : enlever les vêtements contaminés ; laver la peau contaminée abondamment avec de l'eau et savon ; ne pas utiliser pour le lavage de la peau de solvant ou d'autres diluant ; graisser la peau lavée avec de la crème grasse ; si une irritation cutanée se produit, consulter un médecin.

c) contact oculaire : rincer les yeux contaminé en maintenant les paupières ouvertes, avec de l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, éviter un fort courant d'eau qui pourrait provoquer les blessures de la cornée ; en cas de brûlure persistante ou d'irritation, consulter un médecin ; ne pas utiliser les fluides de lavage pour les eux ou de pommades avant la consultation avec le médecin ; si la victime porte des lentilles de contact, les retirer, si possible ; consulter un médecin en cas d'irritation des yeux.

d) après ingestion : rincer la bouche avec de l'eau courante ; ne pas faire vomir ; si la victime est consciente faire boire de l'eau en petites portions (env. 0,2÷0,3l) ; si la personne est inconsciente, ne rien donner à sa bouche ; si la victime se sent mal, consulter un médecin ;

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Susceptible de nuire au foetus.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.(inhalation)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

a) Moyens d'extinction appropriés : Courants d'eau dispersés, extincteurs en poudre, mousse résistant à l'alcool.
b) Moyens d'extinction inappropriés : Eviter les forts courants d'eau qui sont susceptibles à propager le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'explosion d'un récipient risque de se produire pendant un incendie., Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non secouristes :
- utiliser les vêtements de protection, des gants de protection, des lunettes de protection et des masques anti-poussière lors de l'élimination du produit

6.1.2. Pour les secouristes :
- éviter l'inhalation des vapeurs / des poussières de produits lors de l'élimination du produit
- utiliser des lunettes de protection bien ajustées et adhérentes, les gants de protection et les vêtements de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- en cas de grandes fuites dans l'eau ou dans le sol, informer les services appropriés.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1. Recommandations pour prévenir de la propagation des fuites :
- stocker et transporter dans des conteneurs bien fermés
- éliminer immédiatement le produit
- ne pas laisser pénétrer le produit dans l'eau ou dans le système de drainage
- rincer le lieu après l'élimination du produit ainsi que l'équipement qui été en contact avec le produit

6.3.2. Recommandation pour l'élimination des fuites :
- absorber avec un matériau absorbant non combustible (par exemple diatomite)
- recueillir dans des emballages bien fermes et marqués
- éliminer toutes les sources possibles d'incendie, ne pas fumer

6.3.3. Autres informations :
Néant

6.4. Référence à d'autres rubriques
Pour l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
7.1.1. Recommandations générales :
- éviter les décharges électriques et électrostatiques
- ne pas permettre la formation des concentrations de vapeurs/ de poussières du produit dans l'air dont les mélanges avec de l'air peuvent être explosifs, ainsi que des concentrations dépassant les valeurs spécifiées aux normes d'hygiène.
- assurer un accès facile aux moyens d'extinction et aux équipements nécessaires pendant l'élimination de la fuite de la substance
- éviter la contamination des yeux, de la peau et des vêtements
- éviter une exposition prolongée et répétée

7.1.2. Conseils sur l'hygiène de travail :
- éviter de créer et d'inhaler les vapeurs / les poussières de produit
- respecter les règles d'hygiène personnelle
- ne pas manger, boire, fumer pendant la manipulation du produit à l'exception des lieux destinés à ces activités ; se lavez les mains avant les pauses et après la manipulation du produit ; si nécessaire, utiliser de la crème pour les mains

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- stocker le produit dans des locaux frais, secs et bien ventilés
- ne pas stocker près des produits alimentaires/ aliments pour animaux
- les emballages doivent être bien fermés et étiquetés
- pour des raisons de sécurité, le produit devrait être stocké dans les emballages d'origine
- protéger les emballages contre les dommages mécaniques

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
-

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Styrene : VME 50 ppm, 215 mg/m3 (Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS))

8.2. Contrôles de l'exposition
a) protection des yeux et du visage : en cas d'exposition fréquente, les lunettes de protection bien adhérentes au visage
b) protection de la peau : les vêtements de protection, les gants de protection (caoutchouc nitrile, épaisseur du matériau de 0,4 mm)
c) protection respiratoire : une bonne ventilation, en cas d'exposition fréquente, un masque absorbant, multi-gaz

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Etat physique : liquide, couleur comme indiqué sur l'étiquette
- Odeur : non spécifié
- Seuil olfactif : non spécifié
- pH : non spécifié
- Température de fusion/congélation : non spécifié
- Point d'ébullition : non spécifié
- Point d'éclair : non spécifié
- Température d'auto-inflammation : non spécifié
- Température de décomposition : non spécifié
- Température de combustion : non spécifié
- Taux d'évaporation : non spécifié
- Inflammabilité : 34ºC
- Limites d'explosivité :

Inférieure : -
Supérieure -

- Pression de vapeur : non spécifié
- Densité de vapeur : non spécifié
- Densité : non spécifié
- Solubilité : non spécifié
- Coefficient de partage octanol / eau :
- Viscosité dynamique : non spécifié
- Viscosité cinétique : non spécifié
- Propriétés explosives : non spécifié
- Propriétés oxydantes : non spécifié

9.2. Autres informations :

- VOC: <200 g/l

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Le produit n'est pas réactif
10.2 Stabilité chimique
Le produit est stabile chimiquement
10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Aucunes informations disponibles
10.4 Conditions à éviter
Température élevée, sources d'inflammation, sources de chaleur, sources d'étincelles
10.5 Matières incompatibles
Aucunes informations disponibles
10.6 Produits de décomposition dangereux
- oxydes de carbone
- gaz toxiques et fumées

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë
Donnée non disponible
styrène

LD50 (rat, par voie orale)	2650 mg/kg
LC50 (rat, inhalation):	11,8 mg/m3/4 h
LD50 (lapin, peau):	2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Donnée non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Donnée non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Donnée non disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales
Donnée non disponible
Cancérogénicité
Donnée non disponible
Toxicité pour la reproduction
Susceptible de nuire au foetus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.(inhalation)
Danger par aspiration
Donnée non disponible
11.2 Information supplémentaire
Propriétés perturbant le système endocrinien
- Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité
Le mélange n'est pas classé comme dangereux.
12.2. Persistance et dégradabilité
Donnée non disponible
12.3. Potentiel de bioaccumulation
Donnée non disponible
12.4. Mobilité dans le sol
Donnée non disponible
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien
Donnée non disponible
12.7 Autres effets néfastes
Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Produit
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU
1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU
Paint
14.3. Classe(s) de danger pour le transport
3
14.4. Groupe d'emballage
III
14.5. Dangers pour l'environnement
No
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Donnée non disponible
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
-

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.
15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d Susceptible de nuire au foetus.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.